

Exploitation d'un service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20230927-DEC2023-096-DE
Date de télétransmission : 27/09/2023
Date de réception préfecture : 27/09/2023

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) supplémentaire n°1 - **Modifié par modification n°2**

N° DE PRIX	PRESTATIONS	UNITE	PRIX sans réutilisation du véhicule HT	TAUX de mise à disposition d'un véhicule pour la CCPA	PRIX UNITAIRE HT	QUANTITE par période	MONTANT TOTAL HT	TAUX TVA%	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL TTC
2.3	Coût transport									
2.3.3	Restitution des recettes issues de la vente d'un titre de transport	trajet	SO	SO	-1,82 €	1	-1,82 €	10%	-0,18 €	-2,00 €